

# IDENTIFICATION DU VÉHICULE

## PLAQUE CONSTRUCTEUR (1) (FIG.1)

Appliquée sur la gauche du plan de chargement du coffre.

- A. Nom du constructeur.
- B. Numéro d'homologation.
- C. Code d'identification du type de véhicule.
- D. Numéro progressif de fabrication du châssis.
- E. Poids maximum autorisé du véhicule en charge.
- F. Poids maximum autorisé du véhicule en charge avec une remorque.
- G. Poids maximum autorisé sur l'essieu avant.
- H. Poids maximum autorisé sur l'essieu arrière.
- I. Type de moteur.
- L. Code version carrosserie.
- M. Numéro pour pièces de rechange.
- N. Coefficient d'absorption des fumées (pour moteurs Diesel uniquement).

## NUMÉRO D'IDENTIFICATION (2) (FIG.1)

Le numéro d'identification à 17 caractères (norme CEE) (2) est frappé sur le plancher, dissimulé sous une trappe sur le côté droit devant le siège passager avant.

## CODE PEINTURE (3) (FIG.2)

Appliqué sur le capot moteur (côté gauche).

- A. Fabricant de la peinture.
- B. Désignation de la couleur.
- C. Code de la couleur.
- D. Code de la couleur pour les retouches ou la peinture.

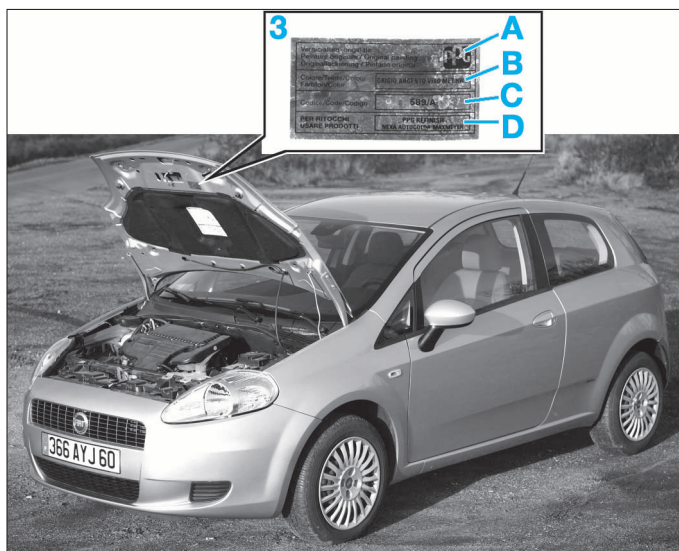


FIG.2

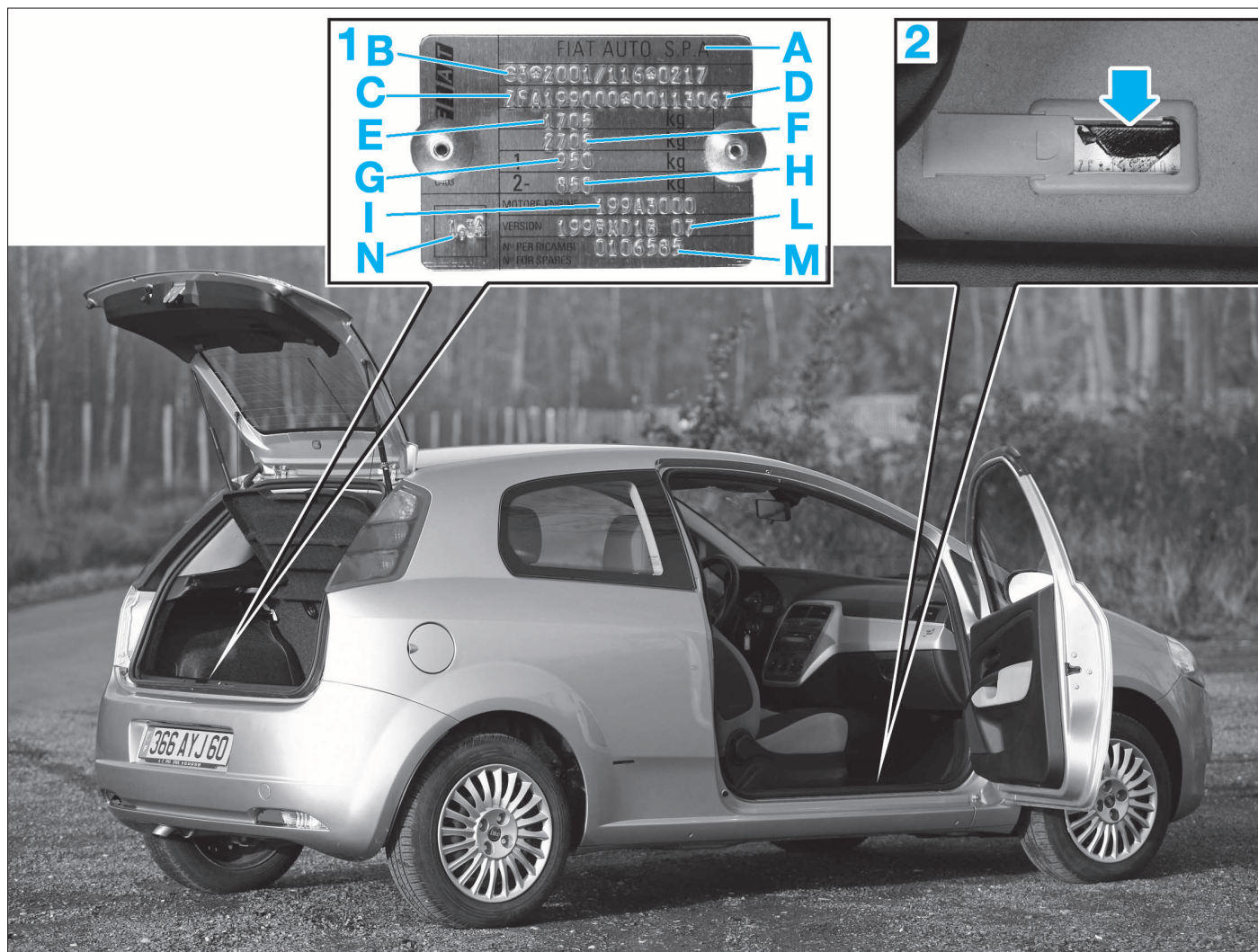


FIG.1

**IDENTIFICATION MOTEUR 1,4 8v (4) (FIG.3) ET 1,3 MULTIJET (5) (FIG.4)**

Les types moteurs sont gravés sur les bloc-cylindres du côté distribution pour le moteur 1,4 8v à la hauteur de la fixation du collecteur d'échappement et côté volant moteur sous la culasse pour le moteur 1,3 Multijet.

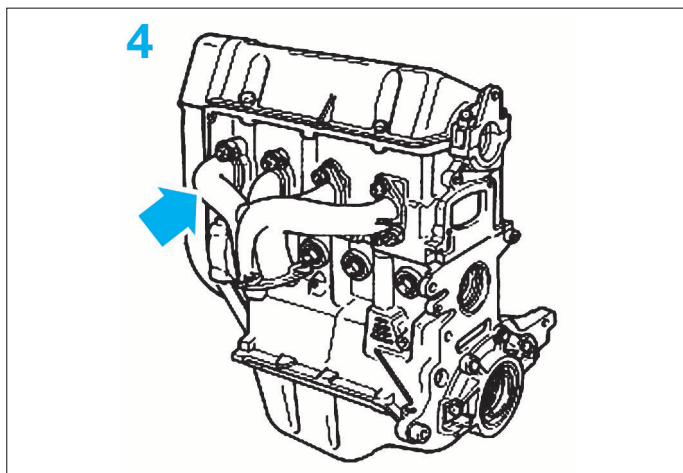


FIG.3

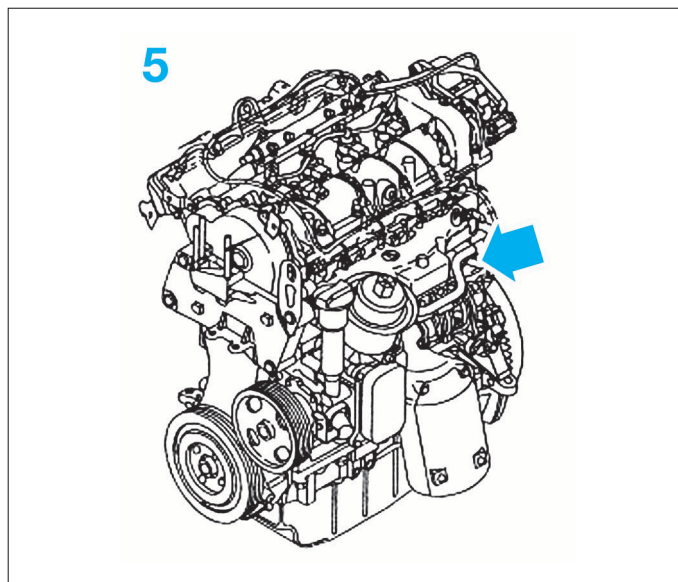


FIG.4

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

**TABLEAU D'IDENTIFICATION****GAMME**

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Type mines	Type moteur	Cylindrée (cm <sup>3</sup> ) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre rapports	Puissance administrative en France
<b>Punto 3 portes</b>						
1.4 Active	09/2005 >	199AXB1A 02	350A1000	1 368/57/77	C514/5	5
1.4 Dynamic						
1.4 Emotion	06/2006 >	199AXB1A 02	350A1000	1 368/57/77	C514/5	5
1.4 Collezione						
1.3DT 16v Multijet 75ch Active	09/2005 >	199AXC1A 04	199A2000	1 248/55/74	C510/5	4
1.3DT 16v Multijet 75ch Dynamic						
1.3DT 16v Multijet 75ch Dolvia	09/2006 >	199AXC1A 04	199A2000	1 248/55/74	C510/5	4
1.3DT 16v Multijet 90ch Dynamic						
1.3DT 16v Multijet 90ch Emotion	09/2005 >	199AXD1B 06	199A3000	1 248/66/90	C544 (M20) /6	5
1.3DT 16v Multijet 90ch Collezione						
1.3DT 16v Multijet 90ch Orange	06/2006 >	199AXD1B 06	199A3000	1 248/66/90	C544 (M20) /6	5
<b>Punto 5 portes</b>						
1.4 Active	09/2005 >	199BxB1A 03	350A1000	1 368/57/77	C514/5	5
1.4 Dynamic						
1.4 Emotion	06/2006 >	199BxB1A 03	350A1000	1 368/57/77	C514/5	5
1.4 Collezione						
1.3DT 16v Multijet 75ch Active	09/2005 >	199BXC1A 05	199A2000	1 248/55/74	C510/5	4
1.3DT 16v Multijet 75ch Dynamic						
1.3DT 16v Multijet 75ch Dolvia	09/2006 >	199BXC1A 05	199A2000	1 248/55/74	C510/5	4
1.3DT 16v Multijet 90ch Dynamic						
1.3DT 16v Multijet 90ch Emotion	09/2005 >	199BxD1B 07	199A3000	1 248/66/90	C544 (M20) /6	5
1.3DT 16v Multijet 90ch Collezione						

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

# CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

## DIMENSIONS (mm)

Dimensions	Punto 3 et 5 portes
Longueur	4 030
Largeur (sans rétroviseurs)	1 687
Hauteur à vide	1 490
Empattement	2 510
Voie avant	1 473
Voie arrière	1 466

## POIDS (kg)

Type de carrosserie	3 portes			5 portes		
	1,4 8v	1,3 Multijet 75 ch	1,3 Multijet 90 ch	1,4 8v	1,3 Multijet 75 ch	1,3 Multijet 90 ch
À vide en ordre de marche *	1 025	1 090	1 130	1 040	1 105	1 145
Total maxi autorisé en ordre de marche	1 585	1 650	1 690	1 600	1 665	1 705
Charge utile	560					
Charge maximum sur l'essieu avant	850	950		850	950	
Charge maximum sur l'essieu arrière	850					
Charge maxi tractée freinée	1 000					
Charge maxi tractée non freinée	400					
Charge maxi sur le toit	75					

\* Pleins effectués

# CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

## PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	Punto 3 et 5 portes		
	1,4 8v	1,3 Multijet 75 ch	1,3 Multijet 90 ch
Vitesse Maxi	165		175
0-100 Km/h (s)	13,2	13,6	11,9
0-1 000 m (s)	34,5	35	33
Consommation * (l) :			
- Cycle urbain	7,7	5,9	
- Cycle extra-urbain	5,2	4,0	
- Cycle mixte	6,1	4,7	4,6
Émission CO <sub>2</sub> (g/km) *	145	132	122

\* normes : 1999/100/CE.

## PNEUS ET JANTES

Jantes	1,4 8v	1,3 Multijet 75 ch	1,3 Multijet 90 ch
6 J x 15"	175/65 R15 84T 185/65 R15 88T		185/65 R15 88T
6,5 J x 16"	—		195/55 R16 87H *
6,5 J x 17"	—		195/55 R17 87H *
Roue de secours			
6J x 15"	175/65 R15 84T 185/65 R15 88T		185/65 R15 88T

\* Pneu sans possibilité de montage de chaînes.

## Pneumatique hiver

1,4 8v	1,3 Multijet 75 ch	1,3 Multijet 90 ch
175/65 R15 84T (M+S)	175/65 R15 84T (M+S)	185/65 R15 88T (M+S)
185/65 R15 88T (M+S)	185/65 R15 88T (M+S)	195/55 R16 87H (M+S)

## Pression des pneumatiques

AV/AR (bars)	1,4 8v		1,3 Multijet 75 ch		1,3 Multijet 90 ch	
	Charge moyenne	Charge maxi	Charge moyenne	Charge maxi	Charge moyenne	Charge maxi
175/65 R15 84T	2,2/2,1	2,2/2,2	2,4/2,1	2,5/2,2	—	
185/65 R15 88T	2,2/2,0	2,2/2,2	2,3/2,1	2,3/2,3	2,3/2,1	2,3/2,3
195/55 R16 87H	—				2,3/2,1	2,4/2,4
195/55 R17 87H	—				2,4/2,2	2,5/2,4

Lorsque le pneu est chaud, la valeur de pression doit être majorée de +0,3 bar par rapport à la valeur préconisée. Contrôler à nouveau la valeur, pneu froid. Avec les pneus hiver, la valeur de la pression doit être majorée de +0,2 bar par rapport à la valeur préconisée pour les pneus de série.

## INDICATEUR DE MAINTENANCE

### Initialisation de l'indicateur de maintenance

L'initialisation de l'indicateur de maintenance est effectuée à chaque périodicité d'entretien à l'aide de l'appareil de diagnostic. La date de l'opération, le numéro et le kilométrage total sont également mémorisés dans le calculateur. Ces informations restent enregistrées même si la batterie est débranchée.

## LEVAGE

### AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant et à l'arrière, de chaque côté du véhicule sous la feuillure du bas de caisse. Ils sont matérialisés par des flèches sur les bas de caisse.

### AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER OU UN PONT ÉLEVATEUR

Le soubassement du véhicule comporte au total 4 points prévus pour la manipulation du véhicule en atelier (Fig.5). Il s'agit des 4 points prévus pour le cric de bord. Le véhicule peut aussi bien être soulevé avec un cric rouleur pour le levage latéral et individuel de l'avant ou de l'arrière, qu'avec un pont élévateur à bras pour le levage complet. Il est impératif de sécuriser le véhicule une fois levé par des chandelles.



*Il est catégoriquement interdit de soulever le véhicule en se plaçant au niveau des bras de suspension AV, du berceau ou au niveau du train AR.*



FIG.5

## REMORQUAGE

Deux orifices taraudés sont dissimulés derrière une trappe située à droite derrière le bouclier avant et arrière. Un anneau situé dans la boîte à outils, sous le tapis de revêtement du coffre à bagages, vient se visser dans ces orifices (Fig.6).



*Cet équipement ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou le remorquer sur une faible distance et en aucun cas pour le soulever. Ne pas démarrer le moteur du véhicule au cours du remorquage.*

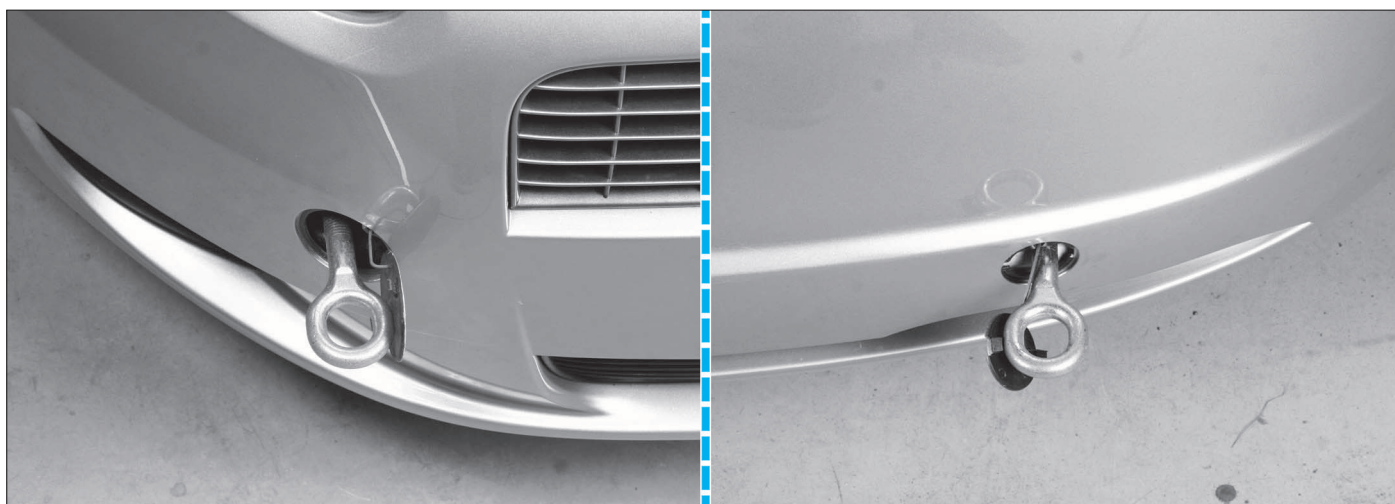


FIG.6

# PROGRAMME D'ENTRETIEN

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 30 000 km (ou tous les ans). Un entretien complet est prévu tous 60 000 km ou tous les 2 ans. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien. Sous le terme "utilisation sévère", on entend :

- les courts trajets répétés.
- l'utilisation fréquente du régime de ralenti (ex : taxi, véhicules de livraison).
- utilisation d'une remorque, d'une caravane, d'une galerie sur le toit, ou transport de charges lourdes.
- Conduite en dehors des chaussées goudronnée ou recouverte de poussière.

## ENTRETIEN TOUS LES 30 000 KM

### Contrôle:

- Contrôle de la pression et de l'usure des pneus.
- Contrôle du fonctionnement du circuit d'éclairage (phares, clignotants, feux de détresse, coffre à bagages, habitacle, vide-poches, témoins du combiné de bord, etc...).
- Contrôle fonctionnel du système essuie/lave-glace.
- Contrôle d'usure des plaquettes de freins à disques AV.
- Contrôle d'usure des segments de frein arrière.
- Contrôle visuel de l'état extérieur de la carrosserie et des protections du bas de caisse.
- Contrôle visuel des tuyaux d'alimentation en carburant, de freins, des tuyaux d'échappement, des éléments en caoutchouc, des soufflets, des manchons et bagues...
- Contrôle de l'état de propreté des serrures du capot moteur et du coffre, nettoyage et lubrification des tringleries.
- Contrôle visuel des courroies des accessoires.
- Contrôle / réglage éventuel de la course du levier de frein à main.
- Contrôle des émissions des gaz d'échappement.
- Contrôle fonctionnel des systèmes de gestion moteur (avec la prise de diagnostic).
- Appoint du niveau des liquides (refroidissement du moteur, freins, lave-glace, batterie, etc.)

### Remplacement :

- Remplacement des bougies (moteur essence).
- Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile (ou tous les 24 mois) (\*\*)
- Remplacement du filtre à pollen (ou tous les 24 mois)

## ENTRETIEN TOUS LES 60 000 KM

- Contrôle / réglage éventuel du jeu aux poussoirs (moteur essence).
- Remplacement de la cartouche du filtre à air.
- Vidange du liquide de freins (ou tous les 24 mois).
- Remplacement du filtre à carburant (moteur diesel).
- Contrôle de l'état de la courroie de distribution (moteur essence).
- Examen visuel de l'état des courroies de commande des accessoires.

## OPÉRATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Contrôle de la tension et réglage éventuel de la courroie de commande des accessoires uniquement à 30 000 km (moteur essence).
- Remplacement de la courroie de commande des accessoires tous les 120 000 km (\*).
- Contrôle du circuit de recyclage des vapeurs d'essence tous les 90 000 km (moteur essence).
- Remplacement de la courroie crantée de distribution tous les 120 000 km (moteur essence) (\*).

(\*) Quel que soit le kilométrage, la courroie de distribution doit être remplacée tous les 4 ans lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions rudes (climats froids, utilisation en ville, ralenti fréquent, zones poussiéreuses) ou en tout cas tous les 5 ans.

(\*\*) Lorsque le véhicule est utilisé surtout en ville et en tout cas pour un kilométrage annuel inférieur à 10 000 km, il faudra vidanger / remplacer l'huile moteur et le filtre correspondant tous les 12 mois.